

J'habite à IDS depuis 1985. A cette époque et bien avant, l'IDS était réputée pour ses espaces verts. Il y avait même une publicité qui disait: «Venez vivre la campagne à la ville.» Aujourd'hui la gourmandise des promoteurs et l'appât du gain par la municipalité ont fait en sorte que la belle nature de l'IDS est maintenant amputée par de très importantes constructions d'habitations et des complexes commerciaux.

Le besoin d'une deuxième école primaire est évident depuis plusieurs années déjà mais il semble que les énergies et les intérêts de la municipalité ont été prises d'assaut par le développement urbain de l'IDS en omettant de prévoir ce que la vie de famille peut avoir comme besoin. C'est ainsi que l'on se retrouve non plus avec une campagne à la ville mais une ville à la place de la campagne et pas de deuxième école primaire.

La tentation est grande de se rabattre sur la parc de La Fontaine pour y ériger une école en plaidant que l'instruction de nos enfants dans leur quartier est de la plus haute importance. L'argument est bien trouvé mais il ne justifie pas de détruire le parc de La Fontaine déjà aménagé et utilisé comme parc depuis nombre d'années. En fait, le parc de La Fontaine tel qu'il est aujourd'hui fait partie de la définition de ce qu'est ou de ce qui reste au moins de l'IDS comme endroit où il fait bon vivre parce que la nature y est protégée.

Une immense levée de boucliers a eu lieu de la part des citoyens de l'IDS pour protester avec vigueur contre l'emplacement d'une école dans le parc de La Fontaine. Le besoin d'une école n'est pas en question. La question est l'emplacement de cette école.

On entend dire que la ville pense installer cette école dans une section dite «le triangle» du parc de La Fontaine. L'idée est étonnante lorsque l'on sait que cet endroit est au coeur de la plus haute circulation automobile de toute l'IDS sans compter que la superficie de cette partie du parc est nettement insuffisante ce qui pourrait par la suite permettre à la ville de venir empiéter encore d'avantage sur le territoire du parc. Voilà une alternative qui doit être rejetée.

La solution réside dans l'achat d'un terrain par la municipalité en collaboration avec la Commission Scolaire. Plusieurs emplacements ont été proposés à la ville par les citoyens de l'IDS et il m'apparaît clair que de refuser de considérer comme valable un autre territoire que celui du parc de La Fontaine constitue un refus pur et simple de la volonté d'une part très importante et directement concernée de la population de l'IDS.

Le mandat de l'administration municipale n'est-il pas de travailler pour le bien-être de toute sa population? S'emparer du parc de La Fontaine c'est prendre un raccourci qui vient détruire un précieux acquis pour les générations à venir ainsi que des années de persévérance dans la sauvegarde des espaces verts de l'IDS.

On demande à ce que la population s'implique dans la politique municipale et lorsqu'effectivement la population se mobilise pour refuser un projet de la ville et s'investit bénévolement pour faire des propositions bien informées avec des

caractéristiques de faisabilité sérieuses, l'administration de la ville se transforme en terrain de bataille anti-citoyens. Ce n'est pas comme cela que je désire que mes enfants grandissent et je souhaite que nous ayons le courage de préserver le peu de nature qui nous reste à l'IDS pour des générations futures.

L'arrondissement de Verdun doit être fier du parc de La Fontaine et veiller à sa conservation pour le bien-être de toute la population de l'IDS. C'est une grave erreur de compter sur ce parc pour construire l'école primaire dont la population a besoin.

Claire Fortin,
Ile-des-Soeurs
2 juillet 2013